

## Pour en finir avec le "moral" des combattants

André Loez

► **To cite this version:**

André Loez. Pour en finir avec le "moral" des combattants. F. Rousseau, J.-F. Muracciole (dir.), Combats. Hommage à Jules Maurin, 2010. halshs-02947511

**HAL Id: halshs-02947511**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02947511>**

Submitted on 27 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Texte publié dans : Jean François Muracciole, Frédéric Rousseau (dir.) *Combats. Hommage à Jules Maurin*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2010**

## **Pour en finir avec le « moral » des combattants**

*André Loez*

En avril 1935, le maréchal Pétain prononçait devant l'Académie des Sciences morales et politiques une conférence intitulée « La crise morale et militaire de 1917 »<sup>i</sup>. Il y évoquait les mutineries de l'armée française (une « maladie du moral »<sup>ii</sup>) à travers le vocabulaire habituellement utilisé par l'armée, dont une des préoccupations majeures durant le premier conflit mondial fut bien de surveiller et de soutenir le « moral » des combattants. Ce même vocabulaire est encore utilisé par des historiens, qui cherchent à décrire la nature, les hauts ou les bas du « moral » durant la Grande Guerre.

Comme toute notion englobante que l'on fait parler au singulier – l'opinion, la nation, le peuple – le terme de « moral » est pourtant justiciable de sérieuses critiques. Comment définir, approcher, mesurer ce « moral », derrière l'apparente évidence du terme ? Peut-on vraiment reprendre sans distance une catégorie de la pensée militaire, et l'intégrer à des discussions scientifiques ? Ne peut-on utiliser des outils d'analyse plus pertinents, au vu de la complexité croissante des débats sur la ténacité combattante ?

Pour répondre à ces questions, on procèdera en trois temps, d'abord par une analyse des manières dont on évoque le « moral » durant la Grande Guerre, puis par un tour d'horizon des usages du terme dans l'histoire militaire, enfin par une critique des mésusages de la notion appliquée aux combattants français de 1914-1918. Comme le titre de cette contribution le suggère, on espère montrer qu'elle est artificielle et dispensable.

## **Le « moral », une préoccupation essentielle des militaires**

Si le mot préexiste évidemment à la Grande Guerre, il devient un élément habituel du langage des combattants aux tranchées. Tout comme le « cafard » peut désigner n'importe quelle affection psychologique, la dépression, l'angoisse ou l'ennui, le « moral » est alors un terme passe-partout qui sert à qualifier l'état d'esprit de la troupe. Un « bon moral » est alors comme l'envers du « cafard ». Au 96<sup>e</sup> RI, l'adjudant Bellet constate ainsi en 1915 que le départ en permission « produit un merveilleux effet sur le moral des soldats »<sup>iii</sup>.

Plus largement, le « moral des soldats » et celui de la nation sont des préoccupations essentielles pour ceux qui conduisent la guerre. D'abord, de façon très générale, pour les commentateurs du conflit qui n'ont de cesse d'exalter le « bon moral » des Français et d'annoncer la « démoralisation » de l'adversaire, dans leurs discours qu'ils espèrent performatifs : « Notre artillerie a des effets démoralisants foudroyants » écrit Albert de Mun dans *L'Écho de Paris* le 18 août 1914. Il ajoute, un mois plus tard :

« les Allemands sont abattus, les Français sont joyeux. Les blessures des Allemands sont presque toutes graves, quelques-unes terribles ; celles des Français, pour la plupart sont légères. Différence profonde, dans l'état moral et dans les effets de l'armement »<sup>iv</sup>.

Toute la guerre durant, les idéologues et les chefs politiques et militaires s'attachent ainsi à scruter et soutenir l'état moral de la troupe et de la nation. Une circulaire du général Joffre se veut vigilante sur la « bonne tenue morale du pays » en octobre 1916<sup>v</sup>. Le député Abel Ferry écrit de même en septembre 1917 : « Le succès de Verdun raffermi le moral de la nation et de l'armée »<sup>vi</sup>. Si le moral doit être raffermi à cette date, c'est que tous pensent avoir traversé une « crise morale » en mai-juin 1917. C'est alors que la préoccupation du « moral » est à son comble, et d'abord pour les militaires.

En effet, dans le langage de l'encadrement, le « moral » est une chose à surveiller, à mesurer, à quantifier. Dans la foulée des mutineries, l'État-major de la II<sup>e</sup> armée prescrit aux officiers de « suivre et surveiller d'une façon incessante les fluctuations de l'état moral de leur troupe comme ils surveillent son état matériel, son alimentation etc. »<sup>vii</sup>. Dès lors les archives regorgent de dossiers sur la « situation morale de l'armée »<sup>viii</sup>, « l'état moral de la troupe »<sup>ix</sup>, de « comptes-rendus sur le moral »<sup>x</sup>. Dès 1916, a été créé

un service (puis Bureau) du « moral »<sup>xi</sup> chargé, entre autres, de contrôler le courrier des soldats, et perfectionnant progressivement ses instruments de saisie du « moral ».

Cette étude du moral par l'armée ne relève pas, bien sûr, de la recherche improvisée en psychologie : c'est de contrôle social qu'il s'agit. Pour les militaires, connaître le « moral », c'est prévenir les désobéissances, et savoir si l'on dispose de troupes capables de combattre (« bon moral ») ou dont l'efficacité militaire sera plus douteuse (« mauvais moral »), quelles qu'en soient les raisons. On note au passage que cette catégorie de pensée gomme la dimension politique de certaines dispositions d'esprit : vouloir que la guerre se termine n'est pas une opinion légitime, mais un signe ou un symptôme de « mauvais moral ». Un mouvement politique et social comme les mutineries de 1917 est ainsi renvoyé du côté de la psychologie ou de la pathologie<sup>xii</sup>.

En dépit de ces efforts pour observer le « moral » en 1914-1918, le terme ne fait pas l'objet d'une réflexion rigoureuse. D'un usage courant et même évident pour les contemporains, il a toujours une dimension de généralité, lorsque les observateurs entendent le décrire pour tout un régiment ou pour le pays entier. Il relève au fond des approximations psychologisantes alors en vigueur, sur le tempérament des peuples et l'excitabilité des foules. Un général écrit au lendemain des mutineries :

« Il est à remarquer que l'effervescence qui s'est produite a été très rapide. Avec la mobilité des imaginations françaises, elle peut n'être que passagère, et l'état moral peut redevenir pleinement satisfaisant »<sup>xiii</sup>.

Le moral, ici, n'est pas vraiment conçu comme la résultante de multiples états psychologiques eux-mêmes complexes, mais comme l'humeur fluctuante d'un organisme unique. On retrouve tout au long de la guerre de telles réductions du « moral » à un qualificatif unique (« bon », « mauvais », « haut », « bas ») pour des collectifs nombreux (armées, divisions, régiments...). Ainsi, dès la période du conflit, on remarque l'imprécision et le caractère d'insatisfaisante généralité du terme, qui est davantage lié aux soucis pratiques et politiques de l'armée – disposer de troupes à même de combattre et non affectées par des idées subversives – qu'à une saisie fine du social et des psychologies en guerre.

On doit ajouter à ces incertitudes sémantiques les modes d'appropriation complexes du mot par les combattants. Leurs façons de concevoir le « moral » ne correspondent pas parfaitement à celles de leurs chefs. Lors des mutineries, observatoire privilégié permettant de saisir de nombreux discours sur ce terme, deux soldats révoltés

l'emploient ainsi dans un sens opposé. Le premier souscrit encore à la conception militaire qui associe l'indiscipline à un « mauvais moral » :

« Comme moral ça va très mal nous ne voulons plus rien savoir et ça braille il faut voir ça ça fait du vilain des émeutes dans toutes les rues enfin on ne demande qu'une seule chose la fin de cette guerre »<sup>xiv</sup>.

Mais dans un autre extrait de courrier contrôlé, le terme est employé à fronts renversés, un combattant se félicitant de la désobéissance et y associant, à l'inverse de ce qu'écrivent alors tous les officiers, un « bon moral » :

« Je t'assure que le moral est bon on ne veut plus remonter aux tranchées dimanche le colonel a pleuré de voir qu'il n'était plus le maître et ça va de plus en plus fort je t'assure que les officiers ne nous embêtent plus »<sup>xv</sup>.

Pour ce soldat, au moins, les mutineries ne sont en rien une « crise du moral » : plutôt un moment où on savoure le renversement des hiérarchies. Le rétablissement de la discipline rétablit, pour finir, l'acception courante du terme, lorsqu'il faut réparer ou soutenir ce « moral » qui a semblé faillir :

« Nous avons eu des conférences par le Capitaine, le lieutenant, le Chef de Bataillon. Ils veulent remonter le moral très bas et surtout nous faire entrevoir les funestes conséquences qui pourraient résulter »<sup>xvi</sup>.

Au total, il apparaît bien que le « moral » en 1914-1918 est une notion extrêmement imprécise, qui relève de plusieurs registres : l'évidence d'un vocabulaire combattant qui oppose le « moral » au cafard ; l'emphase d'un discours patriotique qui exalte le « moral » français par opposition à la démoralisation adverse ; l'inquiétude des chefs militaires pour qui maintenir un « bon moral » correspond à un souci d'efficacité militaire et de lutte contre la subversion. L'ensemble dessine un schéma social simplificateur faisant alterner les « ébranlements » et les « redressements » du moral<sup>xvii</sup>.

Les usages historiques de cette notion sont-ils plus rigoureux ?

### **Le « moral » des historiens militaires**

Il existe de fortes continuités professionnelles entre les militaires et les historiens militaires<sup>xviii</sup>. C'est pourquoi ces derniers sont très nombreux à reprendre, dans leurs analyses, le vocabulaire de l'armée et de la hiérarchie sans plus de recul ou de réflexion. Le *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire* comporte ainsi un article « moral », lequel ne définit jamais le terme, mais entend en suivre les incarnations à travers les âges, des

armées de César aux poilus de 1914, s'attachant à la lutte « curative et préventive » contre les « crises du moral »<sup>xix</sup>. On reste, au vrai, dans le domaine de la pathologie.

Un dictionnaire anglo-saxon a le mérite de reconnaître, au début de sa notice : « *Morale, an imprecise term* »<sup>xx</sup>. Il définit du moins la notion en indiquant qu'il s'agit d'un « état d'esprit » assurant l'efficacité militaire. Un dernier ouvrage de référence le souligne également :

« Le moral, défini de façon générale, est un état d'esprit qui encourage ou empêche l'action. Les plus grands chefs militaires ont toujours compris que le moral reflète l'état mental, moral et physique de leurs troupes. [...] Des troupes au bon moral peuvent opérer et même réussir contre toute attente, dans toutes sortes de conditions. Un mauvais moral peut entraîner l'échec, même lorsque la victoire semble probable »<sup>xxi</sup>.

On retrouve ici deux des éléments clés préalablement mis en évidence : la saisie du « moral » vient des chefs militaires eux-mêmes, et ce « moral » est un facteur d'efficacité militaire. Il faut remarquer l'absence, une fois encore, d'éléments clairs de saisie et de définition. On ne fait que réactualiser, ici, un constat déjà dressé par un sociologue en 1944, alors que la préoccupation du « moral » était également à son comble, mais que sa définition était tout aussi peu rigoureuse :

[Il y a] « peu d'accord sur la nature du moral, mais tous les auteurs semblent s'accorder sur le fait que c'est une bonne chose, à acquérir, à consolider, à promouvoir »<sup>xxii</sup>.

Un grand nombre de travaux consacrés à la Grande Guerre adoptent un tel mode de fonctionnement, en se donnant pour objet le « moral », entendu comme une évidence et dans l'optique du commandement, sans jamais réfléchir à la pertinence du terme en tant qu'instrument de saisie du social. Le cas est très fréquent dans l'historiographie anglophone où le « *morale* » fait partie des catégories bien ancrées et assez peu discutées de l'histoire militaire<sup>xxiii</sup>. Une thèse récente sur les régiments irlandais de la Grande Guerre qui porte le « *morale* » dans son titre ne prend pas la peine de définir le terme ni de justifier son emploi, et utilise en lecture directe les chiffres de condamnation de la Justice militaire pour savoir si le moral est « bon » ou « mauvais ». On ne pourrait reproduire plus fidèlement les représentations des contemporains, et surtout des militaires<sup>xxiv</sup>.

En France, il existe une même continuité entre la préoccupation du « moral » durant la guerre, son évocation dans l'après-guerre par les mémorialistes et les commentateurs

(tels Pétain en 1935), et les premiers travaux des historiens s'intéressant aux combattants. Jean-Noël Jeanneney étudiait, en 1967, « l'opinion » et le « moral » des soldats d'après les rapports du contrôle postal<sup>xxv</sup>. La juxtaposition de ces deux termes, sur laquelle on reviendra, se retrouve dans le titre de deux thèses de doctorat soutenues en 1986 et 2009, consacrées, l'une au « moral » d'une année (1916), et l'autre au « moral » d'une armée (la IV<sup>e</sup>)<sup>xxvi</sup>. Ces travaux s'inscrivent pour partie dans le cadre d'une inlassable interrogation qui parcourt l'historiographie française : « Comment ont-ils tenu ? » Il n'est pas certain que la question soit bien posée<sup>xxvii</sup>. Il est, en revanche, flagrant que l'étude du « moral » ne peut prétendre y répondre.

### **Le « moral », un insaisissable artefact**

Examinée de près, la manière dont les chercheurs entendent approcher le « moral » des soldats de la Grande Guerre présente en effet d'insurmontables faiblesses méthodologiques et conceptuelles.

Le premier problème concerne les instruments de saisie de ce « moral » supposé. C'est le contrôle postal, institution de surveillance des courriers progressivement mise en place, qui est la source fondamentale des travaux sur le « moral »<sup>xxviii</sup>. Ils s'appuient à la fois sur les extraits de lettres cités dans les rapports, et sur les conclusions de ceux-ci, qui donneraient accès à « l'opinion » et au « moral » des soldats français, pour la période (1916-1918) où ce contrôle est établi. Ils soutiennent que cette source, en raison de la quantité des lettres lues (entre 1/40 et 1/80 du total des courriers des unités, contrôlées environ une fois par mois chacune) peut être considérée comme « représentative », dans des comparaisons explicites avec le modèle des sondages d'opinion<sup>xxix</sup>.

Mais ce que masquent ces analogies<sup>xxx</sup>, c'est la différence de nature radicale entre des sondages, consistant en des réponses à des questions explicitement posées, et un contrôle, c'est-à-dire une surveillance, opérant par sélection d'un petit nombre d'extraits dans des écrits privés (les lettres des soldats). La visée de l'instrument n'est nullement la saisie représentative des opinions, mais le contrôle social. L'institution fournit ainsi aux contrôleurs chargés de lire le courrier des grilles de lecture très détaillées, visant à repérer les sujets de mécontentement, à déceler les signes d'antimilitarisme ou au contraire de « confiance en la victoire », et à scruter les prises de position politiques.

L'ensemble doit conduire à dire si le moral d'un régiment est « Très bon, bon, neutre, médiocre ou mauvais »<sup>xxxii</sup>.

On mesure tout l'écart entre ce dispositif, lié à la surveillance des militaires et à la volonté de disposer de troupes fiables pour les opérations, et celui des sondages reposant sur la libre réponse (anonyme, explicite, volontaire et en temps de paix) à des questions. Au-delà, de nombreux travaux ont montré qu'il existait des biais au contrôle postal, en raison de stratégies d'écriture des combattants<sup>xxxiii</sup>. L'autocensure, répandue mais impossible à quantifier, conduit déjà à douter de sa valeur pour saisir « l'opinion ». Surtout, la structure même des échanges épistolaires influe sur leur contenu : tout comme il est évident que des soldats ne raconteront pas leurs infidélités à leurs épouses (rendant difficile d'accès l'étude de la sexualité des combattants), ils ne livrent pas nécessairement leur « opinion » sur la guerre en raison des liens sociaux et affectifs qui conduisent à se conformer publiquement, qui plus est dans des lettres susceptibles d'être lues par l'armée, à des modèles de comportement valorisant le « devoir ». Les lettres des soldats ne sont pas des réponses à nos questions, mais des matériaux à analyser et dont il faut, à chaque fois, reconstruire le contexte<sup>xxxiiii</sup>.

Mais il existe un biais plus profond de la source. Son jugement sur le « moral » repose en fait sur l'interprétation que les contrôleurs font d'un petit nombre de lettres dont la tonalité porte explicitement sur les questions politiques et sur la guerre elle-même. Ce sont ces courriers qui sont en partie reproduits dans les rapports sous forme d'extraits généralement brefs. Lorsqu'ils sont virulents ou nombreux à critiquer la guerre, le moral est dit « mauvais » ; inversement, lorsque les contrôleurs trouvent assez de lettres utilisant le vocabulaire du patriotisme, le moral est « bon » ou « très bon ». Cette construction du « moral » par les contrôleurs, et, à leur suite, par les historiens, laisse toutefois de côté un élément fondamental : la plupart des correspondances ne disent *rien* du « moral ».

En écrivant, en effet, les soldats n'ont pas pour but de nous livrer des matériaux sur leurs opinions et leur rapport à la guerre, ou encore les raisons pour lesquelles ils ont « tenu ». Leurs lettres sont, et c'est facilement compréhensible, souvent dénuées de réflexions et de constructions discursives abouties. De nombreux rapports des contrôleurs du courrier eux-mêmes le mentionnent et permettent de le comprendre, comme au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie en mai 1917, période pourtant bien agitée :

« Il est impossible de donner une impression sur le moral de ces batteries, la correspondance est complètement dénuée d'intérêt, les hommes qui semblent être dans un secteur particulièrement tranquille sont silencieux sur tout ce qui concerne la guerre et se bornent à donner des nouvelles à leurs familles »<sup>xxxiv</sup>.

S'agit-il d'un cas isolé ? Citons un autre contrôleur du courrier, dans l'infanterie cette fois, en octobre 1916 :

« Les neuf dixièmes des lettres ne disent rien du tout et représentent la masse docile, dévouée, patiente et silencieuse. On se préoccupe toujours vivement des travaux agricoles, des vendanges, etc. [...] Dans quelle mesure de pareils textes [pacifistes] représentent-ils un état étendu des esprits, c'est ce qu'il est difficile de décider. Pour le contrôleur qui les recueille épars çà et là, entre cent ou deux cents lettres insignifiantes, ils demeurent à l'état d'exception »<sup>xxxv</sup>.

On retrouve ce problème au moment des mutineries de 1917, au 109<sup>e</sup> RI qui a connu un « incident » mais ne laisse pas pour autant saisir son « moral » :

« 800 lettres sur mille ne disent rien, sur 200 qui relatent l'incident une trentaine à peine donnent une appréciation, les autres s'abstiennent par crainte de la censure. Il est donc difficile de donner une idée générale exacte ; le moral peut être en réalité plus mauvais que la correspondance le laisse supposer »<sup>xxxvi</sup>.

Le « moral » peut en effet être « plus bon » ou « plus mauvais » : au-delà de la minorité de courriers exploitables (suivant les grilles de lecture déjà très orientées de l'armée), on n'en sait rien et on ne peut rien en savoir.

D'une incroyable richesse apparente par la profusion d'extraits qu'il comporte sur d'innombrables rapports accumulés en denses piles sur papier pelure, le contrôle postal ne dit pourtant rien, et ne saurait rien dire, d'une « opinion » générale. Et ce d'abord parce que tout le monde n'a pas d'« opinion » au sens politisé et réfléchi que ce terme implique<sup>xxxvii</sup> ; ensuite parce que la fonction primordiale du courrier, en particulier pour la plus grande partie des combattants issus des milieux sociaux les plus dominés, n'est pas du tout de formuler et de livrer des « opinions » mais de maintenir des liens, sociaux, matériels, affectifs. En lisant les témoignages et les extraits de lettres du contrôle postal pour y trouver des « opinions » au fondement d'un « moral », les historiens plaquent sur les hommes des tranchées un modèle, socialement situé et sociologiquement peu répandu, de l'individu libre de délibérer, de commenter et de se déterminer sur les événements qu'il traverse.

Se pose ensuite la question de la montée en généralité. Il faudrait interroger de façon détaillée les opérations par lesquelles on passe du « moral » de quelques soldats à celui d'un régiment, d'une division, d'un corps d'armée, d'une armée, puis de l'ensemble des combattants. Le singulier toujours adopté pour décrire ce « moral » ne laisse pas d'intriguer, au vu des ambiguïtés des modes de saisie qu'on a exposés. Plus étonnant encore, le moral devient une chose qu'on commente, qu'on qualifie et qu'on dissèque à l'infini, faisant exister dans une même phrase des appréciations contradictoires et ésotériques : « bon moral et moral affaibli » ; « bon moral et moral indéterminé » ; « bon moral entre vigueur apparente et fragilité sous-jacente » ; « bon moral dont la trame s'effiloche » ; « bon moral anémique » ; « poussée du moral indéterminé »<sup>xxxviii</sup>. Dans un frappant mimétisme avec le langage des officiers de 1914-1918, le « moral » est évalué comme une chose à la fois multiple et unique, évoqué au singulier mais toujours pour désigner un collectif – plusieurs centaines de milliers d'hommes, au sein de la IV<sup>e</sup> armée, dans les exemples qui précèdent.

Par ces montées en généralité, on postule en fait, implicitement, qu'il existerait un moral « moyen » fait d'une somme puis d'une division des « opinions » et du « moral » de milliers d'individus. Plutôt que d'opérations de recherche et de conceptualisation, ces qualifications relèvent de procédés rhétoriques, faisant alterner, parfois immédiatement, « hésitations puis affirmation du moral »<sup>xxxix</sup>. On le voit nettement dans le passage qu'Annick Cochet consacre à « l'attitude générale d'acceptation des sacrifices » : après avoir cité de nombreux extraits de lettres déplorant la « boucherie » de la guerre, elle en cite d'autres qui manifestent leur compréhension ou leur acceptation des pertes en vue de la victoire<sup>xl</sup>. Mais juxtaposer ces deux types d'extraits (précisément ceux, défavorables et favorables, que la grille de lecture des contrôleurs du courrier vise à produire) ne dit rien d'une opinion « moyenne » ou intermédiaire qui finirait par « accepter » les pertes. En effet, ce ne sont pas les mêmes soldats qui passent d'une attitude à une autre, mais bien deux manières de voir cet aspect de la guerre, différentes et irréconciliables, et qu'il est de plus impossible de quantifier.

Ces façons de faire, consistant à produire un « moral » moyen donnant une cohérence apparente aux discordances et aux nuances du réel, prennent en fait leur origine dans les travaux consacrés à « l'opinion publique », cette autre entité collective qu'on fait parler au singulier<sup>xli</sup>. Ainsi s'explique le lien, dans les titres des travaux cités, entre le

« moral » et l'opinion » : leurs méthodes sont calquées sur celles qui servent à dire quelle était « l'opinion » des Français sous Vichy ou en 1914<sup>xlii</sup>. Or, ces travaux, à l'image des descriptions artificielles de « l'opinion » produites par les commentateurs politiques au moment des élections, ont reçu de fortes critiques, lesquelles n'ont pas été assez entendues ni discutées par les historiens<sup>xliii</sup>.

Il serait ainsi nécessaire de se pencher de nouveau sur les méthodes très discutables par lesquelles une enquête unanimement jugée exemplaire, celle que Jean-Jacques Becker a consacrée à l'entrée en guerre de 1914, entend reconstruire « l'opinion »<sup>xliv</sup>. Les notes des instituteurs décrivant la mobilisation, sur lesquelles repose le cœur de l'étude, sont écrites, au plus tôt, *plus d'un mois et demi après* les événements qu'elles relatent, *après la peur de l'invasion, et le soulagement, début septembre, de la bataille de la Marne*<sup>xlv</sup>. De plus, leurs auteurs ne sont pas des enregistreurs neutres et passifs de la réalité mais des fonctionnaires solidaires de l'effort de guerre, acteurs directs de la mobilisation. On ne peut pas plus prendre leurs mots comme des indications de la réalité d'une « opinion » qu'on ne peut prendre les appréciations des officiers comme des évocations plausibles du « moral ».

Au-delà de ces problèmes de méthode, c'est la pertinence même d'une étude du « moral » et de l'« opinion » qu'on doit discuter. De façon assez prosaïque, d'abord, en relativisant l'importance dans la Grande Guerre de ce « moral » que chacun s'attache à découvrir. S'il suffisait d'un « bon » moral pour l'emporter, la France aurait peut-être gagné la bataille des frontières, faisant se terminer la guerre fin août 1914, et la Belgique n'aurait pas subi d'invasion. Inversement, si le « mauvais moral » était facteur de défaite, l'Italie, dont les soldats brutalisés par leurs supérieurs affichent un état d'esprit désastreux, n'aurait pas été parmi les vainqueurs ; et la Russie serait sortie de la guerre bien avant 1918<sup>xlvi</sup>. On a montré ailleurs que si les mutineries de 1917 ne débouchaient pas sur une sortie de guerre des soldats français, ce n'était pas parce que leur « moral » s'était repris ni parce qu'ils avaient voulu « tenir », mais parce que leur mouvement privé de relais s'était délité sous l'effet des stratégies de coercition et de temporisation de l'armée<sup>xlvii</sup>.

Plus largement, de très nombreux exemples, dont les plus célèbres sont Louis Barthas ou Etienne Tanty, montrent qu'on peut faire la guerre quatre années durant sans jamais avoir un « bon moral » : en étant antimilitariste et pacifiste, pour le premier ;

désespéré et dégoûté pour le second<sup>xlvi</sup>. Il importe assez peu que ces individus soient ou non « représentatifs » : pas plus que les autres soldats, ils n'ont le choix. Leur « mauvais moral » ne se traduit pas par une moindre ténacité ni une participation plus faible à la guerre – à l'inverse d'autres combattants affichant un « moral » à toute épreuve jusqu'au moment où ils saisissent une occasion de « s'embusquer ».

Ces observations ont été formalisées et systématisées, d'abord par une immense littérature de sociologie militaire qui montre sans équivoque que les soldats combattent moins en fonction d'opinions et de représentations que de liens sociaux avec leurs camarades<sup>xlix</sup> ; ensuite par des études précises sur la Première Guerre mondiale qui ont éclairé la ténacité combattante et insisté sur les structures sociales encadrant les hommes du front, assurant leur obéissance, quel que soit leur « moral »<sup>1</sup>.

En définitive, s'il faut abandonner la notion de « moral », ce n'est pas seulement parce qu'elle est la reprise directe des catégories militaires relevant du contrôle social et de la surveillance des soldats, mais surtout parce qu'elle conduit inévitablement à une régression psychologique. Rapporter la ténacité des combattants à un « moral », c'est faire comme si la participation à la guerre était affaire d'humeur ou d'opinion. C'est faire fi de l'évidence et de l'inertie du conflit, auquel, en France du moins, nul n'a le choix de participer ou non. C'est faire fi des rapports sociaux qui relient les combattants à l'arrière et à leurs camarades, et qui assurent, qu'ils aient « bon » ou « mauvais » moral, leur ténacité. C'est faire fi de l'institution militaire qui encadre ces hommes et s'inquiète de leur « moral » avant tout pour traquer la subversion et gérer des stocks de troupes plus ou moins performantes au combat. Si l'on veut faire l'histoire des combattants de la Grande Guerre, et non reproduire les croyances de leurs chefs, il est temps de dire que le « moral » des soldats n'existe pas.

- 
- <sup>i</sup> Philippe Pétain, « La crise morale et militaire de 1917 », *Actes et écrits*, Paris, Flammarion, 1974 [1935], p. 121-182, p. 123.
- <sup>ii</sup> *Ibid.*
- <sup>iii</sup> Pierre Bellet, cité dans Rémy Cazals et André Loez, *Dans les tranchées de 1914-18*, Pau, Cairn, 2008, p. 51.
- <sup>iv</sup> Albert de Mun, *L'Écho de Paris*, 16 sept 1914.
- <sup>v</sup> Emmanuelle Cronier, *L'échappée belle : permissions et permissionnaires du front à Paris pendant la Première Guerre mondiale*, thèse, Université de Paris-I, sous la dir. de Jean-Louis Robert, 2005, p. 105.
- <sup>vi</sup> Abel Ferry, *Carnets secrets 1914-1918*, Paris, Grasset, 2005, 17 septembre 1917.
- <sup>vii</sup> Service Historique de la Défense (SHD), 19N305, note (non datée) de la II<sup>e</sup> armée pour les commandants de corps d'armée.
- <sup>viii</sup> SHD 19N528.
- <sup>ix</sup> SHD 24N364, parmi de nombreux autres exemples.
- <sup>x</sup> SHD 24N2771.
- <sup>xi</sup> SHD 16N1485 et suivants.
- <sup>xii</sup> Cf. André Loez, *14-18 Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2010.
- <sup>xiii</sup> SHD 18N37 Rapport de Maistre, commandant la VI<sup>e</sup> armée, au général commandant le Groupe d'armées nord, 18 juin 1917.
- <sup>xiv</sup> SHD 16N1393, contrôle postal du 298<sup>e</sup> RI, 30 juin 1917.
- <sup>xv</sup> *Ibid.*
- <sup>xvi</sup> *Ibid.*, 2 juillet 1917. Voir aussi les « causeries morales » des chefs dans de nombreuses unités comme le 217<sup>e</sup> RI (SHDT 19N672, rapport du chef de bataillon commandant le 217<sup>e</sup> RI, 6 juin 1917).
- <sup>xvii</sup> *Les Armées Françaises dans la Grande Guerre*, tome V, vol 2, chapitre IV : « L'ébranlement et le redressement du moral dans l'armée française », p. 187-221.
- <sup>xviii</sup> Cette continuité prend sa source dans les emplois de commentateurs et consultants de presse que trouvent, durant le conflit même, de nombreux officiers. Elle continue d'être illustrée par des auteurs issus de l'armée, dont les travaux font autorité, dans les années 1930 (le capitaine Basil Liddell Hart), 1960 (général Gambiez et colonel Suire, *Histoire de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1968, 2 vol.) ou 2000 (général André Bach, *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2004 ; lieutenant-colonel Rémy Porte, *La mobilisation industrielle : premier front de la Grande guerre ?*, Saint-Cloud, 14-18 éditions, 2006).
- <sup>xix</sup> André Corvisier, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, p. 594-598, article « Moral des troupes ».
- <sup>xx</sup> James C. Bradford (éd.), *International encyclopedia of military history*, New York et Londres, Routledge, 2006, vol. II, p. 902 : « Morale, an imprecise term, refers to a state of mind. Composed of courage, self-confidence, enthusiasm, and willingness to withstand adversity, morale is a key psychological factor that often offsets advantages in numbers, weapons, and even leadership. »
- <sup>xxi</sup> Mark K. West, « Morale, Troop », *The Oxford Companion to American Military History*, en ligne : <http://www.mywire.com/a/Oxford-Companion-American-Military-History/Morale-Troop/9523316/> consulté le 30 janvier 2010 : « Morale, generally defined, is a state of mind that either encourages or impedes action. The greatest combat commanders have always understood that morale reflects the mental, moral, and physical condition of their troops. These conditions, in turn, directly relate to the troops' courage, confidence, discipline, enthusiasm, and willingness to endure the sacrifices and hardships of military duty. Troops with high morale can operate, even succeed against high odds, in all kinds of conditions. Poor morale can lead to failure, even when odds favor victory. At a basic level, good morale allows soldiers to overcome fear. »
- <sup>xxii</sup> Raymond L. Hightower, « A Sociological Conception of Morale », *Social Forces*, Vol. 22, n° 4, mai 1944, p. 410-415. L'auteur critique ensuite les usages psychologiques de la notion et en propose une définition qui cadre avec les préoccupations de la sociologie fonctionnaliste : le « moral » dépend du degré d'intégration des individus dans des institutions, dont il permet de mesurer « l'état de santé ».
- <sup>xxiii</sup> Ainsi, dans un volume récent, on trouve trois articles qui relèvent de cette catégorie : Hew Strachan, « The Morale of the German Army 1917-18 » ; Irina Davidian, « The Russian Soldier's Moral from the Evidence of Tsarist Military Censorship » ; John Gooch, « Morale and Discipline in the Italian Army, 1915-18 », in Hugh

- 
- Hugh Cecil, Peter Liddle, *Facing Armageddon, The First World War Experienced*, Londres, Leo Cooper, 1996.
- <sup>xxiv</sup> Timothy Bowman, *Irish Regiments in the Great War : Discipline and Morale*, Manchester et New York, Manchester University Press, 2003.
- <sup>xxv</sup> Jean-Noël Jeanneney, « Les archives du contrôle postal aux armées (1916-1918). Une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XV, janvier-mars 1968, p. 209-233, qui prolonge un mémoire de DES consacré au « moral » des combattants.
- <sup>xxvi</sup> Annick Cochet, *L'opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal*, Thèse de doctorat, Université Paris-X, 1986 ; François Lagrange, *Moral et opinions des combattants français durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal de la IV<sup>e</sup> armée*, Thèse de doctorat, Université Paris-IV, 2009.
- <sup>xxvii</sup> André Loez, *14-18 Les refus...*, *op. cit.*, chap. I.
- <sup>xxviii</sup> On peut savoir gré à François Lagrange (thèse citée) de proposer de très utiles éléments d'histoire de cette institution et des contrôleurs eux-mêmes. Le contrôle postal apparaît comme une « planque » particulièrement prisée des militaires issus des milieux les plus aisés : 60% des lecteurs d'une commission de contrôle sont issus de la « sphère du privé (négociants, employés de banque, comptable, courtier en assurance, propriétaire) ». *Ibid.*, p. 33.
- <sup>xxix</sup> J.-N. Jeanneney, art. cit. ; F. Lagrange, thèse citée, p. 38.
- <sup>xxx</sup> Qui surestiment manifestement le degré de crédit et de scientificité à accorder aux sondages d'opinion comme instrument de compréhension et de saisie du social, mais c'est un autre problème. Cf. Alain Garrigou, *L'ivresse des sondages*, Paris, La découverte, 2006, et surtout Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1973, p. 1292-1309, repris dans *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 222-235.
- <sup>xxxi</sup> F. Lagrange, thèse citée, p. 27.
- <sup>xxxii</sup> Voir Martha Hanna, « A Republic of Letters : The Epistolary Tradition in France during World War I », *The American Historical Review* Vol. 108, n° 5, déc. 2003 ; Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2003.
- <sup>xxxiii</sup> Rémy Cazals, « Non on ne peut pas dire : "À tout témoignage on peut opposer un autre" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 91, juillet-septembre 2008, p. 23-27.
- <sup>xxxiv</sup> SHD 16N1426, contrôle postal du 4<sup>e</sup> RA, 14 mai 1917.
- <sup>xxxv</sup> Rapport de contrôle postal, 2<sup>e</sup> armée, 13 octobre 1916, cité par A. Cochet, thèse citée, p. 116 et 314-5.
- <sup>xxxvi</sup> SHD 16N1418, contrôle postal du 109<sup>e</sup> RI, 5 juin 1917.
- <sup>xxxvii</sup> Cf P. Bourdieu, art. cit.
- <sup>xxxviii</sup> F. Lagrange, thèse citée, p. 353, 527, 884, 908, 932 et 957.
- <sup>xxxix</sup> *Ibid.*, p. 132.
- <sup>xl</sup> A. Cochet, thèse citée, p. 286 et suiv.
- <sup>xli</sup> Cf. Brigitte Gaïti, « L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations », *Le Mouvement Social*, 2007/4, n° 221, p. 95-104, et P. Bourdieu, art. cit.
- <sup>xlii</sup> Filiation indiquée par F. Lagrange, thèse citée, p. 50. L'auteur se livre à un énorme effort pour définir le « moral », ouvrant tous les dictionnaires et citant tous les débats doctrinaux parmi les militaires, sans pouvoir conclure autrement qu'en constatant la complète imprécision du terme, qui reste « flou » (p. 101). Ce qui ne l'empêche pas d'y consacrer ensuite des centaines de pages comme à une chose qu'on pourrait réellement étudier.
- <sup>xliiii</sup> B. Gaïti, art. cit.
- <sup>xliv</sup> Jean-Jacques BECKER, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977 ; voir les remarques critiques d'Yves Pourcher, « Les clichés de la Grande Guerre. Entre histoire et fiction », *Terrain*, n° 34, 2000, p. 143-158, et André Loez, « Si cette putain de guerre pouvait finir ». *Histoire et sociologie des mutins de 1917*, Thèse, Université Montpellier-III, 2009, p. 72 et suivantes.
- <sup>xlv</sup> Ces instituteurs répondent à une directive d'Albert Sarraut du 18 septembre 1914 ; certaines réponses sont en fait écrites en 1915, 1916 ou 1917. Voir les archives numérisées du département de la Charente, et la commune de Nersac, par exemple : <[http://www1.arkhenum.fr/ad16\\_cahiers/](http://www1.arkhenum.fr/ad16_cahiers/)> (consulté le 14 mars 2010).
- <sup>xlvi</sup> Dans un article récent, Hew Strachan relativise utilement les dimensions psychologiques de la ténacité combattante, insistant sur l'importance de l'entraînement et de la répétition des gestes et des situations de danger : « Training, Morale and Modern War », *Journal of Contemporary History*, Vol. 41, n° 2, avril 2006, p. 211-227.

---

<sup>xlvii</sup> A. Loez, *14-18 Les refus...*, *op. cit.*

<sup>xlviii</sup> Louis Barthas, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1997 ; Étienne Tanty, *Les violettes des tranchées. Lettres d'un Poilu qui n'aimait pas la guerre*, Paris, France bleu/Italiques, 2002.

<sup>xlix</sup> Voir la grande enquête *The American soldier*, présentée par exemple dans Robin M. Williams, « The American soldier : several wars later », *Public Opinion Quarterly*, vol. 53, 1989, p. 155-174.

<sup>1</sup> Frédéric Rousseau, *La guerre censurée, une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2003 ; François Cochet, *Survivre au front. Les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, 14-18 éditions, 2005.